



RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02707

Numéro SIREN : 813 577 624

Nom ou dénomination : FRI

Ce dépôt a été enregistré le 19/05/2017 sous le numéro de dépôt 7313

1802707

4737313

19 MAI 2017

FRI

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 30.000 euros
Siège social : 101, rue du Radel
34470 PEROLS
RCS MONTPELLIER : 813 577 624

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

COMPTES ANNUELS (BILAN / COMPTE DE RESULTAT / ANNEXES)

Certifiés conformes à l'original par la gérance :

Certifiés conformes à l'original par la gérance.



BILAN ACTIF

Période du 01/09/2015 au 31/12/2016

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/09/2015 au 31/12/2016 (16 mois)		du Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif Immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel & outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations	225 000		225 000	87,02
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	225 000		225 000	87,02
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Autres				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	33 561		33 561	12,98
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	33 561		33 561	12,98
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	258 561		258 561	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/09/2015 au 31/12/2016

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (16 mois)	Exercice précédent Néant		
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	30 000	11,60		
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-4 572	-1,76		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	25 428	9,83		
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	130 234	50,37		
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	50 000	19,34		
. Associés	52 000	20,11		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	900	0,35		
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	233 134	90,17		
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	258 561	100,00		

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/09/2015 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/09/2015 au 31/12/2016	du Néant	Variation	%
--------------------	--------------------------------	-------------	-----------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets								

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits								
Total des produits d'exploitation (I)								
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			24 171				24 171	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges								
Total des charges d'exploitation (II)			24 171				24 171	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-24 171				-24 171	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			27 000				27 000	N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			27 000				27 000	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			7 401				7 401	N/S
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			7 401				7 401	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			19 599				19 599	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-4 572				-4 572	N/S

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/09/2015 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/09/2015 au 31/12/2016	du Néant	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	27 000		27 000	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	31 572		31 572	N/S
RÉSULTAT NET	-4 572		-4 572	N/S
	<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

FR

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 16 mois.
Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 258 561,37 E.

Le résultat net comptable est une perte de 4 572,38 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Néant

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 225 000 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		225 000		225 000
TOTAL		225 000		225 000

Amortissements et provisions d'actif = E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL				

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
TOTAL				

Provisions pour dépréciation -- E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 30 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis	3 000	10	30 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3 000	10	30 000

Etat des dettes = 233 134 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	130 234	21 716	86 250	22 268
Dettes financières diverses	102 000		50 000	52 000
Fournisseurs	900	900		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	233 134	22 616	136 250	74 268

Charges à payer par postes du bilan = 1 441 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	841
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	600
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	1 441

Annexes (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER
C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

MBA ET ASSOCIES - AVOCATS
235 rue Hélène Boucher
Parc d'Activités Jean Mermoz
34173 CASTELNAU LE LEZ CEDEX

V/REF :
N/REF : 2015 B 2707 / 2017-B-7313

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE MONTPELLIER certifie qu'il a reçu le 19/05/2017,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/12/2016.
Procès-verbal d'assemblée en date du 25/04/2017

Concernant la société

FRI
Société à responsabilité limitée
101 rue du Radel
34470 Pérols

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-7313 le 19/05/2017
R.C.S. MONTPELLIER 813 577 624 (2015 B 2707)

Fait à MONTPELLIER le 19/05/2017,
LE GREFFIER



19 MAI 2017

FRI

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 30.000 euros
Siège social : 101, rue du Radel
34470 PEROLS
RCS MONTPELLIER : 813 577 624

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 AVRIL 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, ET LE VINGT-CINQ AVRIL, A DIX-HUIT HEURES,

Au siège social,

Les associés de la société FRI (*ci-après désignée la « Société »*), Société à Responsabilité Limitée au capital de 30.000 euros, divisé en 3.000 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 10 euros, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Frédéric ROQUETTE, associé et gérant, après avoir déclaré qu'il possède 2.850 parts sociales dans le capital de la Société, numérotées de 1 à 2.850 inclus.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

- Madame Olivia ROUQUETTE, née CAMINALE, associé propriétaire de 150 parts, numérotées de 2.851 à 3.000 inclus ;

TOTAL DES PARTS représentées donnant droit à un nombre égal de voix : 3.000 PARTS.

Le Président déclare que l'Assemblée est valablement constituée, tous les associés étant présents, et qu'elle peut ainsi valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- i. Comptes annuels et rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ; Approbation des opérations et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ; Quitus à la gérance ;
- ii. Affectation du résultat de l'exercice ;
- iii. Rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce ;
Approbation desdites conventions ;
- iv. Dépenses non déductibles du résultat fiscal ;
- v. Pouvoirs à donner.

Le Président dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Les copies des lettres de convocation des associés ; et
- Un exemplaire des statuts de la Société.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 décembre 2016 ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Le rapport de gestion de la gérance ;
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce ; et
- L'ordre du jour et le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R223-18 du Code de commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Il est ensuite donné lecture du rapport de gestion et du rapport spécial de la gérance.

Enfin, la Présidence déclare la discussion ouverte.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve les comptes de cet exercice tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de 4.572 euros.

L'assemblée générale des associés approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'assemblée générale des associés donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale des associés décide d'affecter le résultat comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2016, soit la perte de 4.572 euros, de la manière suivante :

- En totalité, soit la somme de - 4.572 euros, au poste « **REPORT A NOUVEAU** », lequel s'élève, après affectation à la somme de - 4.572 euros,

L'assemblée générale des associés précise que compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 25.428 euros

L'assemblée générale des associés, afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, constate qu'aucune distribution de dividende n'a été réalisée depuis la

constitution de la Société et que l'exercice clos le 31 décembre 2016 constitue le premier exercice social.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix ayant droit au vote.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale des associés prend acte de ce que conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code général des Impôts, le résultat de l'exercice écoulé ne prend pas en charge les dépenses non déductibles du résultat fiscal selon les dispositions de l'article 39-4 du même code, à l'exception de réintégrations diverses pour un montant de 17.740 euros (dont 16.390 euros au titre des frais d'acquisition sur titres et 1.350 euros au titre du régime mère/fille des distributions)..

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale des associés prend acte de ce que Monsieur Frédéric ROUQUETTE, ès qualités de gérant de la Société, n'a pas perçu de rémunération au cours de l'exercice écoulé.

Néanmoins, l'assemblée générale des associés rappelle que ce dernier a pu prétendre, sur présentation des justificatifs requis, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉSOLUTION

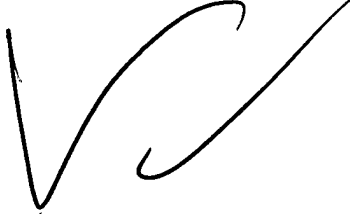
L'assemblée générale des associés confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

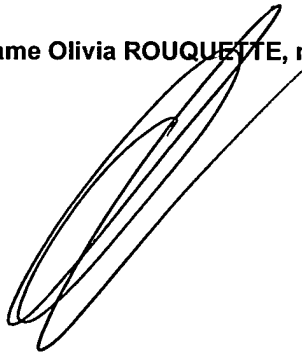
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président de séance, également gérant de la Société, et les associés, tous présents.

Monsieur Frédéric ROUQUETTE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'V' shape followed by a curved line.

Madame Olivia ROUQUETTE, née CAMINALE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, curved lines.

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 1 441 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Int courus/emprunts établissts credit(168840)	841
TOTAL	841

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(408100)	600
TOTAL	600

Annexes (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
LM MENUISERIE	10 000	41 749	90 %	225 000	225 000	0	0	1 291 500	54 101	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

Néant

FR